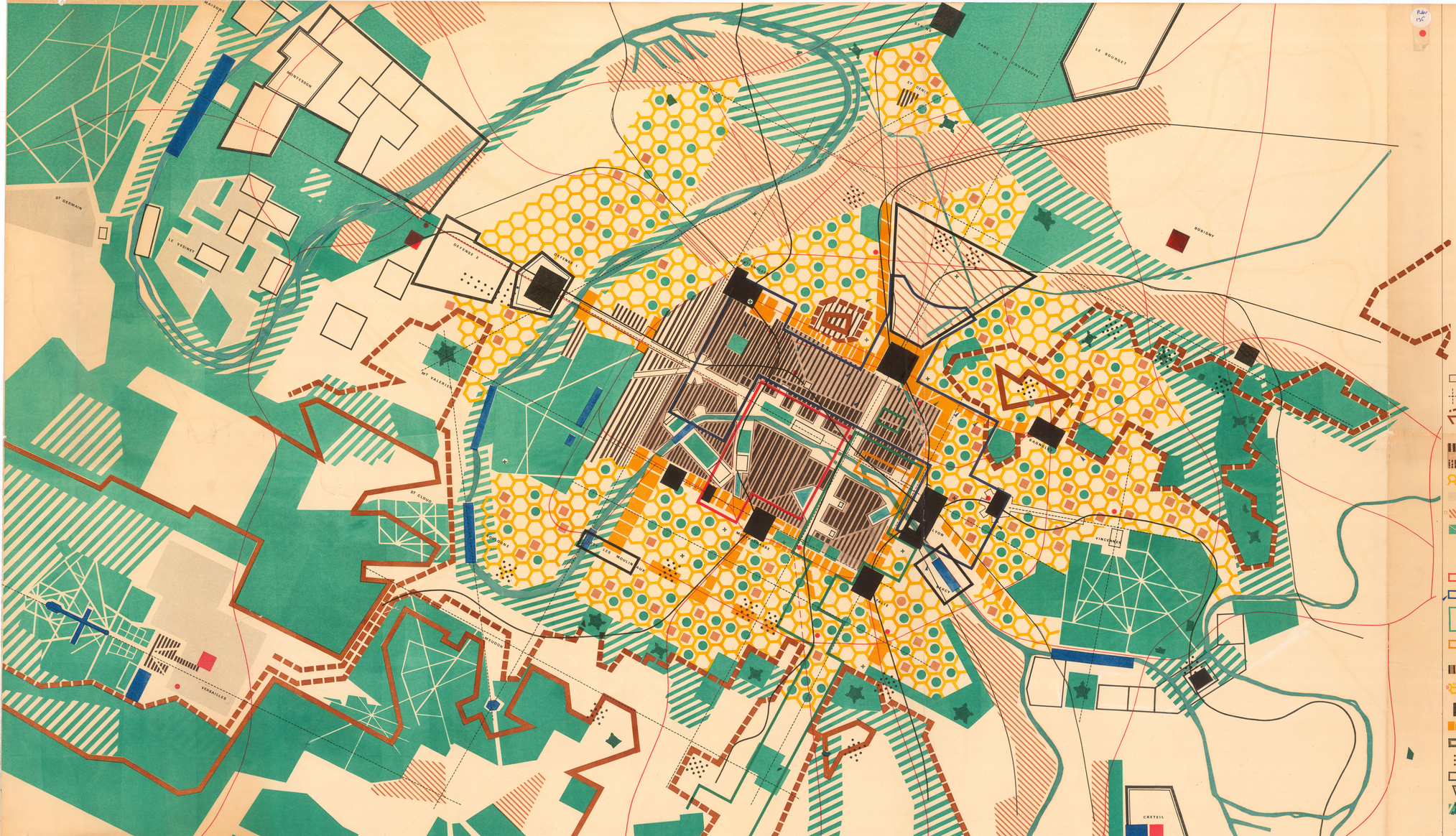

ÉBAUCHE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR

LE SITE ET L'HISTOIRE SONT LES DEUX DIMENSIONS DANS LESQUELLES A GRANDI LA VILLE.
MALGRÉ LES LIMITES ADMINISTRATIVES LA COMPOSITION DOIT RESPECTER L'UNITÉ DU TERRITOIRE

OBJECTIFS ET PARTI D'AMENAGEMENT

RÉÉQUILIBRER PARIS CŒUR DE LA RÉGION CAPITALE EN RÉANIMANT L'EST-EN DÉCONGESTIONNANT LE CENTRE EN RÉNOVANT PÉRIPHÉRIE ET PROCHE BANLIEUE

L'EMPLOI Créer des Pôles d'emplois tertiaires d'échelle internationale par allègement du centre et par apports nouveaux.
Répartir des emplois variés en tous secteurs, notamment à l'est, pour réduire les migrations alternantes.

L'HABITAT Recréer un habitat salubre pour tous
respectant dans le centre historique le cadre ancien dominant
et inventant pour la périphérie une nouvelle conception de l'espace urbain

LES ÉQUIPEMENTS Situer la gamme d'équipements là où l'exige leur fonction, les équipements politiques et culturels de niveau international étant par définition l'apanage du centre et des axes majeurs. Planter des espaces verts à toutes les échelles

LES TRANSPORTS Instaurer une politique des transports en commun
cohérente avec le parti d'aménagement adopté et un parti de circulations souvent intégrées au tissu, qui desserve la ville sans la détruire

LE SOL
ET LE SOUS-SOL Inventer une Stratégie Foncière permettant à la Ville de se rendre progressivement maitre des prix du sol.
Récupérer pour un rendement collectif valable, toutes emprises sous-employées
Etablir un schéma directeur du sous-sol, charpente unitaire des infrastructures.

L'ARCHITECTURE Créer les conditions optimales d'une Architecture digne de Paris

LE CITOYEN Susciter une prise de conscience de l'effort collectif indispensable

ETAT ACTUEL

L'ESPACE CAPITAL LA SEINE ET LES ILES, L'AXE ROMAIN ET L'AXE ROYAL. L'ETAT. L'HISTOIRE ET LA CULTURE.

LE SITE LIGNES DE FORCE ET REPÈRES.

LE RELIEF NIVEAUX PRINCIPAUX. COTE 90 COTE 150

Le Centre Historique :
Tissu urbain XVIIe et XVIIIe S.
Tissu urbain XIXe et XXe S.

La Périphérie à réanimer.

Les Centres urbains existants.

Les zones d'activités : DIVERSES ET EMPRISES INDUSTRIELLES FERROVIAIRES ET PORTUAIRES.

Parcs et Forêts.

FONCTIONS

La Fonction Résidentielle étant générale CERTAINS SECTEURS COMPORTENT NÉANMOINS DES DOMINANTES A CONFIRMER OU A INFIRMER
Etat Ministères Administrations Ambassades.
Les Affaires.
La Culture et
L'Université.
La Ville de Paris.

PROPOSITIONS

LE CENTRE HISTORIQUE aéré et mis en valeur PLAFOND BAS MAINTENU ET NUANCÉ
XVII XVIII S H: 15.20m XIX S H: 25 m XX S H: 32 m CE TRAITEMENT S'ETEND A LA TOTALITÉ DU RECTANGLE PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET AUX TRANSPORTS EN COMMUN

COURONNE ENVELOPPE ET PROCHE BANLIEUE SYMBOLE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ESPACE
HABITAT COMPOSÉ AUTOUR DE PARCS. EMPLOIS SECONDAIRES ET TERTIAIRES INTÉGRÉS. LARGE MAILLE : H. 25 à 50 m

LES PÔLES : CONCENTRATION D'EMPLOIS TERTIAIRES D'ÉQUIPEMENTS ET D'HABITAT. DENSITÉ FORTE. PLAFOND : 150 m

AXES MAJEURS D'INTERVENTION ET ZONES ADJACENTES. INTÉGRATION DES TRANSPORTS
SANS EFFETS DE COUPURE DANS LE TISSU URBAIN. GARES ROUTIÈRES. PARKINGS. ARTISANAT RESTRUCTURÉ ET SERVICES.
POLITIQUE DES MITOYENNETÉS HORIZONTALES. DOMINANTE BASSE PONCTUÉE D'ACCENTS ÉLEVÉS.

Pôles du XXIe S (MONTESSON, LE BOURGET, CRÉTEIL)

Pour une politique des points hauts ACCUSANT LA GRANDE OSSATURE DU SITE.

Ensemble à composer.

Mise en Ordre POSSIBILITÉ D'AIRE D'ÉCHANGES ET D'EXPOSITIONS DU MARCHÉ COMMUN.

RECONQUÊTE VERTE APPUYÉE SUR LES RIVES ET LES ILES DU FLEUVE ET SUR LA LIGNE DES FORTS.

Santé Publique LES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES.